

Inscription périodique des mercredis en APS



Exemplaire Famille

(Accueil PériScolaire)

NOM DE L'ENFANT : _____

PRÉNOM DE L'ENFANT : _____

ÉCOLE : _____ CLASSE : _____

	Mars/ Avril 2026					
	04/03	11/03	18/03	25/03	01/04	8/04
« péricentre mercredi matin » 7h30/9h00						
mercredi « matin sans repas » 9h/12h						
mercredi « matin avec repas » 9h/14h						
mercredi « journée » 9h/18h						
mercredi « après-midi avec repas » 12h/18h						
mercredi « après-midi sans repas » 14h/18h						
« péricentre mercredi soir » 18h/18h30						

Mettre une croix dans les cases de présence

- Le repas est à réserver en mairie
- En demi-journée 12h00 ou 14h00 sont les horaires de départ ou d'arrivée
- Vous avez la possibilité de venir chercher votre enfant à partir de 16h45

NB : Les jours de présence de l'enfant doivent être communiqués, au plus tard, le vendredi avant 19h pour un accueil le mercredi suivant.

Inscription périodique des mercredis en APS



Exemplaire Accueil

(Accueil PériScolaire)

NOM DE L'ENFANT : _____

PRÉNOM DE L'ENFANT : _____

ÉCOLE : _____ CLASSE : _____

	Mars/ Avril 2026					
	04/03	11/03	18/03	25/03	01/04	8/04
« péricentre mercredi matin » 7h30/9h00						
mercredi « matin sans repas » 9h/12h						
mercredi « matin avec repas » 9h/14h						
mercredi « journée » 9h/18h						
mercredi « après-midi avec repas » 12h/18h						
mercredi « après-midi sans repas » 14h/18h						
« péricentre mercredi soir » 18h/18h30						

Mettre une croix dans les cases de présence

- Le repas est à réserver en mairie
- En demi-journée 12h00 ou 14h00 sont les horaires de départ ou d'arrivée
- Vous avez la possibilité de venir chercher votre enfant à partir de 16h45

NB : Les jours de présence de l'enfant doivent être communiqués, au plus tard, le vendredi avant 19h pour un accueil le mercredi suivant.

